

CHRONIQUE.

PARTIE OFFICIELLE.

(Présidence de M. Berbrügger)

Séance de la Société historique algérienne.

La Société, dans sa réunion du 9 décembre, a reçu les communications suivantes :

M. le président annonce la mort de M. Béquet, premier vice-président de la société, il fait savoir que, par ses soins, une notice nécrologique a été insérée dans l'*Alkhbar* du 3 novembre dernier, sur ce très-regrettable collègue. La Société ayant décidé que cette notice serait reproduite dans la *Revue*, comme un dernier hommage à l'un de ses membres les plus distingués, nous la donnons ci-après :

Nécrologie.

« Nous apprenons, avec un sentiment bien pénible, la mort de M. Béquet, un des membres les plus distingués de l'ancienne administration algérienne et qui fut pendant longtemps notre collaborateur. Après avoir occupé un des emplois principaux de la colonie, il s'est éteint il y a quelques jours à Paris, où il attendait, — sans aucun traitement, — la liquidation d'une très-modeste pension de retraite qui devait être désormais son unique ressource. Le chagrin de se trouver dans une position fort précaire et qui pouvait beaucoup se prolonger, chagrin compliqué de la douleur profonde qu'il ressentait de la perte récente de sa fille, aggrava promptement la maladie de foie dont il avait pris le germe en Afrique. Vainement de hautes sympathies ont été le chercher sur son lit de souffrance, pour lui venir en aide ; en vain, une bienveillance délicate, dont le souvenir est resté gravé dans le cœur de bien des infortunés de cette ville, s'est efforcée d'adoucir ses maux physiques et moraux, M. Béquet, frappé à la fois, et des coups les plus sensibles, dans ses affections, ses intérêts et sa dignité, s'est trouvé sans force contre la maladie. Il a succombé à l'âge de cinquante-six ans, époque de la vie où les hommes de sa valeur intellectuelle sont peut-être le plus à même de rendre d'utiles services.

Personne n'a oublié ici l'aménité de caractère qui donnait tant de charmes à la société de M. Béquet. La bonté de son cœur n'était pas moins grande ; elle était même poussée si loin qu'elle arrivait jusqu'à l'oubli total de ses propres intérêts et le jetait souvent dans les embarras personnels les plus graves. Homme d'une instruction rare, d'un bon sens administratif exquis, d'une conception vive, possédant une extrême facilité de travail, il a laissé sous ces divers rapports des souvenirs ineffaçables dans l'administration algérienne dont il a été, on peut le dire, la principale lumière.

Jadis rédacteur de l'ancien *National*, si la carrière qu'il avait choisie depuis 1836, ne lui permit pas de s'adonner exclusivement à la littérature et de suivre les traces de son frère, le célèbre Etienne Béquet du journal des *Débats*, il prouva en plusieurs occasions qu'il était aussi un écrivain distingué et nourri de fortes études. On s'en apercevait surtout, lorsque quelque énormité politique ou sociale, comme il s'en produit beaucoup de notre temps, le poussait à ressaisir la plume du publiciste. Sa dernière œuvre littéraire fut une appréciation remarquable et fort remarquée de l'ouvrage de M. le colonel Ribourt, sur le *Gouvernement général de l'Algérie depuis 1852*. (*Illustration*, numéro du 25 août.)

Sa collaboration à l'*Akhbar* a été particulièrement active en 1848. Alors, ainsi qu'il arrive à toutes les époques de révolution, en voulant faire la guerre aux abus, on attaquait souvent les principes les plus sacrés ; M. Béquet, partisan zélé du progrès, mais qui l'entendait avec intelligence, fut toujours sur la brèche pour la défense des saintes doctrines contre ceux qui les compromettent trop souvent en prétendant les faire triompher.

Chrétien sincère, il eut la consolation de recevoir, à ses derniers moments, les secours spirituels d'un ecclésiastique qui a longtemps habité l'Afrique et qui fut son ami, M. l'abbé Brumauld, fondateur de deux orphelinats algériens.

Nous ne pouvons mieux clore cette notice nécrologique d'un ancien collaborateur qu'en donnant l'état de ses services. On appréciera ainsi le mérite de ses œuvres ; on comprendra la position brillante qu'il avait su conquérir, position avec laquelle celle où il vient de succomber forme un si pénible contraste.

M. Béquet fut appelé en Algérie en juillet 1836, par M. l'intendant civil Bresson

Il a été un des principaux rédacteurs du 1^{er} volume des *Etablissements français dans le nord de l'Afrique* et ne cessa pendant vingt

ans de fournir de nombreux et importants matériaux à cette publication annuelle.

Il fut pendant quelque temps secrétaire de la Chambre de commerce d'Alger, où il se fit remarquer par des travaux hors ligne.

Appelé comme chef de bureau à la direction de l'intérieur, il seconda très-activement M. le C^{te} Guyot dans la colonisation du Sahel et de la Mitidja.

Il fut ensuite nommé successivement commissaire civil à Cherchel, chef de bureau à la direction générale des affaires civiles, sous-préfet de Philippeville et membre du conseil de gouvernement.

Enfin, il a publié, en 1848, un *Annuaire de l'Algérie*, qui contient une excellente notice sur l'administration française en Algérie depuis 1830.

En somme, M. Béquet avait acquis une véritable autorité dans l'administration et la presse algériennes, par son intelligence supérieure des affaires, son esprit juste et net et l'admirable talent avec lequel — tout en se gardant des exagérations — il savait élever les questions dont l'examen lui était confié. Il occupera une place importante parmi ces ouvriers de la première heure à qui est échue la tâche la plus difficile et la plus rude. »

—M. le président donne ensuite lecture d'un extrait du journal de l'ouest, relativement au 500 fr. votés pour la *Revue africaine* par le conseil général de cette province, sur la proposition et d'après l'initiative de M. Majorel, préfet d'Oran. Il donne aussi lecture d'un entrefilet de l'*Akhbar*, où se trouve l'appréciation de ce vote.

Voici les deux pièces dont il s'agit :

Extrait de l'*Echo d'Oran*, n° du 29 octobre 1859,

Conseil général de la province. — Séance du 16.

« Art. 13. — Subvention à la *Revue africaine*. Demandé 500 fr. — Accordé par la commission.

« Un membre, en s'associant à cet encouragement à une Revue rédigée avec talent et qui propage le goût des sciences en Algérie, exprime le désir que M. le préfet demande en retour de la subvention la collection complète des trois années parues et l'envoi régulier de quelques exemplaires pour l'année courante. »

La commission vote l'allocation de 500 fr.

L'*Akhbar*, en reproduisant ce vote dans son n° du 15 novembre 1859, ajoute ces réflexions :

« La *Revue africaine*, fidèle au programme qu'elle s'est imposé et que son nom même résume, publie des matériaux inédits, non seulement sur les trois provinces algériennes, mais aussi sur les contrées voisines. La part de la province de l'ouest est représentée par de nombreux et importants articles, parmi lesquels on remarque ceux de MM. Mac-Carthy, Gorguos et Brosselard sur la subdivision de Tlemcen, le Bey Mohammed-el-Kebir, et l'épigraphie arabe de Tlemcen. La science d'ailleurs ne connaît pas de limites administratives et les membres du conseil général d'Oran ont fait preuve d'un esprit éminemment libéral en consacrant de nouveau ce principe par leur vote d'encouragement. »

La Société, sur la proposition de son président, vote des remerciements au conseil général de la province de l'Ouest, ainsi qu'à M. Majorel, préfet d'Oran, un de ses membres honoraires.

La Société approuve l'envoi fait à M. le préfet d'Oran, sur sa demande, par son Président, de la collection reliée des trois volumes déjà parus de la *Revue africaine*, ainsi que celui de dix exemplaires de chaque n° pendant l'année 1859-1860.

La société vote aussi des remerciements au Conseil général de la province d'Alger et à M. le Préfet, qui veulent bien continuer l'allocation de 500 fr. déjà accordée l'an dernier. Cette allocation se trouve comprise cette année dans la somme de 1,500 fr. votée pour encouragements aux lettres et aux arts.

M. le président expose ensuite que l'accroissement du travail qui incombe au bureau, exige qu'il soit augmenté et propose de nommer un 2^e secrétaire-adjoint. Cette demande, appuyée et mise aux voix, est unanimement adoptée.

La réunion procède, séance tenante, au choix de ce nouveau fonctionnaire. M. Vayssettes, ayant réuni quinze voix sur seize membres présents, est proclamé 2^e secrétaire-adjoint.

M. le président donne lecture de diverses communications dont l'insertion dans ce n° de la *Revue africaine* est décidée par l'assemblée.

M. Mac-Carthy a la parole pour lire des extraits de sa traduction d'un chapitre intéressant des voyages du docteur Barth, celui que ce savant et courageux explorateur a consacré à son séjour de sept mois dans les murs de la mystérieuse Tombouctou.

L'honorable membre donne d'abord quelques explications générales, destinées à faciliter l'intelligence du travail dont il va offrir la primeur à la Société : puis il lit divers extraits de son travail, que l'on entend avec intérêt.

Nous n'essaierons pas de donner ici une idée de cette importante partie de la relation du D^r Barth. La traduction de notre collègue, M. Mac Carthy, va être mise prochainement sous presse et la *Revue africaine* aura alors occasion d'en parler avec détail.

La Société procède ensuite au scrutin pour les candidats suivants, qui ont été régulièrement proposés, dès la précédente séance et, qui sont nommés dans celle-ci :

Membres résidents :

MM. le colonel Lallemand.

Durand.

Le capitaine Thibouville.

Membres correspondants :

MM. Marie Lefèvre, à Privas (France).

Le Clerq de la Verpillière, aîné (Paris).

Le lieutenant Boucheseiche (Ténès).

Ghisolfi (Sétif).

La séance est levée à 10 heures du soir.

PARTIE NON OFFICIELLE.

TAFOURALT. — M. Jules Royer, ancien maire d'Aïn Tedlès, a donné au Musée un échantillon de plomb argentifère recueilli au col de Tafouralt chez les Beni Snassen (Iznassen), par un des zouaves qui figuraient au glorieux combat dont cette localité a été le théâtre. Un grand nombre de morceaux tout semblables ont été observés au même endroit.

M. Royer a remis, en même temps, des notes intéressantes sur les sociétés secrètes de l'Afrique septentrionale. Dans des voyages nombreux faits en Algérie, en Tunisie et au Maroc, l'auteur s'étant fait affilier à ces sociétés, a eu de précieuses occasions d'étudier des faits qui échappent aux autres observateurs européens placés dans de moins bonnes conditions. La *Revue* trouvera l'occasion d'utiliser ces curieux renseignements.

TÉNÈS (Cartennae). — On nous écrit de Ténès, 9 novembre 1859.

Des travaux de terrassement ayant été faits à l'ouest de Ténès (150 mètres environ en dehors de la porte de Mostaganem), afin d'utiliser un terrain appartenant à la commune, on a trouvé plusieurs pierres tumulaires. J'ai l'honneur de vous adresser les quelques inscriptions

qui étaient en bon état de conservation : je les crois exactes, quoique je n'aie pas eu recours à l'estampage.

N° 1.

1° Pierre cintrée de 0^m50 de haut ; 0^m35 de large. Lettres de 0^m04

D. M. S
IVLVCA
NVSVI
X. ANNIS
XXXII.D.VII

N° 2.

2° Pierre de 0^m80 de haut ; 0^m60 de large. Lettres de 0^m04.

D M
GENIX L LEC^A
ONIS EO ALAE RO
FL SVRER HR EI.S
DEDIC CVRAVIT.

N° 3.

3° Pierre carrée avec encadrement de 1^m de haut, 0^m55 de large.
Lettres de 0^m07

D. M.
C. IVLIVS
PRIMVS
MILES LEG
XXII PR PF GE

N° 4.

4° Pierre de 1^m15 de haut ; 0^m55 de large. Lettres de 0^m07.

D M.
L. CASSIVE
RIMIL. LE
C T M STIP
XVIII AEL
ALBANI P

5°

N° 5

D M
C DOMITI
MACRINI
MIL. LEG. XXII
PR P E

V A XXXXV
STI XVI
H F C

6°

N° 6.

D M

IVNIOR

VIXIT ANNIS II

MESES II

N° 7.

7° Pierre de 1^m de haut ; 0^m70 de large. Les lettres des 7 premières lignes sont de 0^m07. Celles des deux dernières de 0^m04.

D M

IV CAESEN

IVVENIS

MIL LEG II AD

STIP XIII

IVLO VIRI

NALIS CAE

DICIUS IANVA

IIIVS. H F C

N° 8.

8° Pierre de 1^m20 de hauteur ; 0^m70 de large. Lettres de 0^m06.

D M

C IVLI PRIMI

MIL. LEG XXII

PR PF ANT

MARTIALIS

STIP XIII

VIXIT AN XXXV

H. F. C.

N° 9.

9° Pierre de 0^m45 de haut : 0^m40 de large. Lettres de 0^m04.

D M S

MANILIUS

TIRV NIIVS

VIXIT ANNIS

XXII MV DXI

PESCIVLA FILIO.

On a trouvé aussi quelques lampes funéraires, quelques médailles, toutes communes (des Constantin, en général) mais cela ne vaut même pas une mention. Si, avant l'achèvement de ce travail, on découvrirait quelque chose qui pût intéresser l'archéologie ou la numismatique, je m'empresserais de vous en faire part.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

E. BOUCHESEICHE.

Lieutenant détaché à l'atelier n° 2 à Ténès.

Observations sur la communication précédente.

L'importance de quelques-uns des documents épigraphiques qui viennent de passer sous les yeux du lecteur et certaines erreurs probables qu'on y remarque, font vivement regretter l'absence d'estampages.

Aussi, ne proposons-nous les traductions suivantes que sous toutes réserves.

N° 1. — « Monument consacré aux Dieux mânes ! — Julius Lucanus a vécu 32 ans et 7 jours. »

N° 2. — « Monument, etc. Genix, de la légion..... » cavalier de l'aile romaine. Flavius Surer, son héritier, a fait la » dédicace. »

Cette inscription est une de celles dont on regrette particulièrement de n'avoir pas un estampage.

N° 3. — « Monument, etc. Caius Julius Primus, soldat de la légion » XXII primigène, pieuse, fidèle. . . . »

Peut-être faut-il lire, à la fin, au lieu de GE, CF, (a fait faire)?

N° 4. — « Lucius Cassius Severus, soldat de la légion 2° (?) a servi » 18 ans. Aelius Albanus a posé (cette pierre). »

On voit que nous lisons, à la 4^e ligne, au lieu de TM : II AD.

N° 5. — « Monument aux dieux mânes de Domitius Macrinus, soldat de la légion XXII primigène, pieuse, fidèle. Il a vécu 45 ans, a » servi 16 ans. Son héritier a fait faire (ce tombeau).

Macrinus, nom d'un empereur romain, né à Julia Caesarea (Cherchel), rappelle le nom propre indigène *Mokran*, *Amokran*, grand.

N° 6. — « Monument, etc. Junior a vécu deux ans et deux mois. »

MESES pour MENSES est une faute de copie ou une erreur du lapicide.

N° 7. — « Monument, etc. Julius Caesenius Juvenis, soldat de la » légion II ; il a servi 14 ans. Julius Quirinalis, Caedicius Janua- » rius, ses héritiers ont fait faire (ce tombeau). »

N° 8. — « Monument aux dieux mânes de Caius Julius Primus, sol- » dat de la légion XXII primigène, pieuse, fidèle, Antoniniana Mar- » tialis. Il a servi 14 ans et en a vécu 35. Son héritier a fait faire (ce tombeau).

N° 9. — « Monument, etc., Manilius Tirunilius a vécu 22 ans, » cinq mois et onze jours. Pescniula à son fils. »

Pline nous apprend que le chef-lieu de la 2^e légion était à Ténès : Cartenna, colonia Augusti, *Secunda Legio*. Cette légion est désignée dans les épigraphes n°s 4 et 7 recueillies par M. le lieutenant Boucheseiche, sous une forme douteuse, il est vrai, dans la première.

Les n°s 3, 5 et 8 mentionnent la *Legio XXII primigeni pia fidelis*, appelée aussi *Severiana*, *Antoniniana*, *Deiotariana*. L'abréviation F., que quelques-uns expliquent par FELIX, est exprimée en toutes lettres par FIDELIS, dans le n° 2093 d'Orelli.

L'inscription n° 8 nous apprend que cette légion s'est aussi appelée *Martialis*.

La *Société historique algérienne*, en remerciant M. le lieutenant Boucheseiche de son intéressante communication, lui a conféré le titre d'un de ses correspondants. Elle a en même temps désiré que ce nouveau collègue veuille bien lui adresser un estampage des inscriptions qu'il a envoyées et même de celles dont il n'a pas cru devoir tirer copie. (V. ci-après à la page 159).

CHERCHEL (Julia Caesarea). — M. de Lhotellerie, à la suite d'un rapport où il énumère les fragments entrés pendant le 1^{er} semestre 1859, dans le musée dont il est conservateur, exprimait le vœu que l'administration supérieure voulût bien accorder des fonds pour continuer les fouilles de la place de l'Eglise, où des travaux de construction ont fait découvrir il y a quelques temps des produits précieux de l'art et de l'épigraphie antiques.

M. de Chasseloup-Laubat, ministre de l'Algérie et des colonies, prenant sa demande en considération, vient d'allouer une somme de trois cents francs pour cet objet.

Lodi, près de Médéa. — M. le D^r Maillefer nous écrit :

Je vous adresse ci-dessous, la transcription de l'épigraphie de la pierre, jadis à Lodi, aujourd'hui brisée. Je crois que je ne vous avais

pas envoyé les dernières traces que j'ai cru pouvoir lire : je vous les donne donc sous forme douteuse ;

Voici :

Longueur de la pierre, 1^m75 ; largeur, 0^m55 ; épaisseur, 0^m32.

Inscription :

IMP CAESAR L. SEVERVS.
PERTINAX. AVG.CIS
.I : INICVS IARIIO
.
.THA
.PROCOS II
PROCOS
.

Je n'ai malheureusement pas noté à cette dernière visite (mai 1859) le nombre de lignes de l'inscription non plus que la hauteur des caractères des deux premières, qui me paraissent avoir 5 à 6 centimètres de hauteur.

Veuillez agréer, etc.

MAILLEFÈR,

Médecin-major au 3^e régiment d'infanterie de ligne.

ALGER. — M. Chatron, avocat, a donné à la Bibliothèque les manuscrits arabes suivants, recueillis dans des expéditions :

1^o Quatrième et dernière partie d'un ouvrage de droit malékite, contenant le contrat de louage. اجارة

2^o Troisième volume d'un traité grammatical sur le Coran, اعراب القرآن, par Abou Haïan. C'est un dernier tome finissant à la dernière sourate. Bonne copie de l'année Hégirienne 1026 (1617 de J.-C.).

3^o Troisième et dernière partie de la *Chefa* du Cadi Ayad, ouvrage traitant des mérites et excellences de Mahomet.

On lit cette note à la dernière page :

« Abou'l Fadi Ayad est né au milieu de Chaban 476 (1083 de J.-C.), » et sa mort arriva la veille du vendredi 9 Djoumada 2^o de l'an 544 » (1149 de J.-C.). Il fut enterré le vendredi dans la ville de Marrakche » (Maroc), à Bab-Aïlan, à la mosquée neuve. »

D'Herbelot, dans sa *Bibliothèque Orientale*, le fait naître en 470, mourir en 544, et dit seulement qu'il fut enterré dans la ville de Maroc.

Ce manuscrit, qui a été copié en 831 (1427 de J.-C.), est d'une belle écriture.

RUINES DU JURJURA. — On nous écrit de Dra-el-Mizan :

J'ai visité dernièrement la seconde ruine que je vous avais dit m'avoir été signalée dans le Jurjura. Elle se trouve dans les jardins du village des Ait-bou-Mahdi, de la tribu des Ait-Ahmed, confédération des Beni-Sedka. C'est un petit bâtiment carré de 5 mètres de côté extérieurement, recouvert par une voûte en plein cintre, et surmonté d'une pyramide quadrangulaire, ayant pour base le carré de l'édifice. La distance de cette base au sol est de 4 à 5 mètres environ. La voûte s'est effondrée au milieu du bâtiment, sous le poids vraisemblablement de la pyramide, dont la partie supérieure s'est écroulée et est tombée à l'intérieur. Les angles de la pyramide sont très-détériorés par le temps, et au premier abord, on serait tenté de la prendre pour un cône. La maçonnerie est en moellons bruts, et chaînes de briques très-longues et très-larges. Le travail en est très-médiocre, et je n'y ai vu aucune espèce d'ornement.

Ce petit édifice, que les kabiles appellent *Alk'bou*, était certainement un tombeau, peut-être une sépulture de famille ; là quelques petits arceaux en briques, accolés aux murs extérieurs et à moitié ruinés, m'ont paru destinés à former des compartiments pour recevoir des urnes cinéraires.

Les décombres qui remplissent l'intérieur ont été, m'a-t-on dit, remués à plusieurs reprises pour y chercher l'inévitable trésor qu'ici, comme en tout pays, la croyance populaire place dans chaque ruine ; mais toujours sans résultats.

Du reste, pas d'inscription, et, pour y suppléer, pas le plus petit bout de tradition ou de légende. L'imagination des Kabiles, à cet égard, est aussi peu féconde que leur indifférence est grande.

Recevez, etc.

A. HANOTEAU,

Commandant supérieur du cercle de Dra-el-Mizan.

AUMALE (Auzia). — On nous écrit d'Aumale, le 24 novembre 1859 :

Je vous adresse un lever à vue des environs immédiats et de l'emplacement de la R'orfa des oulad Selama, ainsi qu'un dessin de l'inscription dont je vous ai déjà parlé précédemment (n° 16 de la

Revue, avril 1859). La pierre où cette inscription est gravée, a 0^m30 d'épaisseur; les autres dimensions sont figurées par le dessin. La lecture de l'épigraphe paraît très-peu facile, aussi, je n'assure pas l'avoir copiée avec une rigoureuse exactitude, quoique j'aie apporté dans ce travail toute l'attention et la patience désirables. La pierre se trouve à une quinzaine de mètres à l'est de la R'orfa; j'ai dû la retourner, afin de pouvoir lire et copier l'épigraphe qui était enterrée.

Agréez, etc.

A. CHAROY.

Voici l'inscription annoncée ci-dessus, d'après ma copie :

.....CLAVDIVS IVVENAE IMPD V
.....FILISVIITFMOE CLAVDIO MRVINAIMI...
.....RACVMCOLVMNISOMNIBVS
.....DRATARIOOPERETI...VNIA
.....XAVTOVCVMION...ANAI...
.....DVARVM IVLIARVM...
.....VSBI.P.P.OAIVE N

N.-B. — Les premières lettres des lignes 4, 5, 6, ainsi que les 7^e, 8^e, 9^e, 10^e et 11^e lettres de la dernière ligne, ne sont qu'à l'état d'amorces.

Observations sur la communication précédente. — Nous avons déjà consacré un article à la tour romaine, appelée *R'orfa des oulad Sella-ma*, et que l'on nomme aussi *des oulad Allal*, parce qu'un marabout de cette fraction s'y était arrangé une demeure. Ce premier travail se trouve au 2^e volume de la *Revue*, page 105 et suivantes. L'inscription de Modia Privata, une des deux épigraphes que M. Charoy nous adresse, a déjà été publiée sous le n^o 4., p. 109, dans l'article dont nous venons de parler. Nous aurons seulement à prendre note ici des dimensions qui n'avaient pas été indiquées, et qui sont : hauteur et largeur, 0,26^e; lettres, 0,05^e à la 1^{re} ligne, et 0,04^e aux suivantes.

La deuxième épigraphe est inédite; gravée sur un fragment de frise, auquel manquent les extrémités de droite et de gauche, la fin et le commencement des lignes sont incomplets dans son état actuel. Cette pierre est haute de 0,40^e, large de 0,80^e. La moulure, placée en haut, mesure 0,10^e. Les lettres ont 0,03^e. Voici les sigles qu'on remarque dans cette inscription :

1^{re} ligne, sont liés : D, I, dans le mot *Claudius*.

- 2° — A, V et D, I, dans *Claudio*
- 3° — V, M, dans *Cum* ; V, M et N, I, dans *Columnis* ; N, I, dans *Omnibus*.
- 4° — R, I, dans *Quadratario* ; plus, T, I, et N, I (?)
- 5° — V, M, dans *Cum*.
- 6° — V, M, dans *Duarum* ; L, I et V, M, dans *Juliarum*.

Dans l'état où se présente notre épigraphe, et en l'absence d'un estampage qui en fixe la lecture, nous ne pouvons en donner qu'une analyse *conjecturale*. Elle paraît être une dédicace, faite par Claudius Juvenalis, de bains d'eau (par opposition à ceux de vapeur ou thermes) chauds ou froids, *Lavacra*, avec des colonnes en pierres de taille, à Elagabale, fils des deux *Julies*, Julia Soemias, sa mère, et Julia Moesa, sa grand'mère.

Si cette explication est exacte, notre dédicace aurait été faite entre les années 218 et 222 de J.-C.

ABIZAR. — M. le lieutenant-colonel Wolff nous écrit de Tizi-Ouzou, 7 novembre 1859 :

Je vous envoie le dessin du sujet et des caractères berbères gravés sur la pierre dont je vous ai entretenu dernièrement à Alger. J'espère qu'il vous offrira un certain intérêt archéologique. Cette pierre avait été vue l'année dernière par le sergent Aucapitaine à Abizar, village des Beni-Djenad, dans une maison où elle servait de seuil à une porte, et le capitaine Capifali a eu le soin de la faire transporter ici. Elle mérite, à mon avis, qu'on lui fasse faire une étape de plus, et qu'elle soit précieusement recueillie par le Musée d'Alger, parceque les caractères berbères qu'elle fournit, renferment sans aucun doute un sens complet. Bien que la pierre paraisse mutilée sur ses côtés, je suis porté à croire qu'elle n'a jamais eu une forme beaucoup plus régulière, et que, dans tous les cas, il n'y manque aucune des lettres qui y ont été gravées.

Elle avait été trouvée il y a peu de temps par un kabile, dans un des vergers d'Abizar, enfoncée à 15 centimètres sous terre. Etant allé visiter les lieux pour voir s'il serait possible de découvrir quelque autre pierre de la même époque, mes recherches n'ont eu aucun résultat. Abizar est bâti sur le flanc très-rocheux et très-abrupte d'une montagne, et ses vergers sont encombrés de pierres provenant autant de la montagne que des ruines. Je n'en ai remarqué qu'une seule portant les traces évidentes de la main de l'homme. Elle était grossièrement façonnée sur trois de ses faces.

La pierre que nous possédons ici a 1^m43 de hauteur, 0^m91 de largeur et 0^m06 d'épaisseur. Elle a été assez fouillée pour placer un peu en relief tout le sujet qu'elle représente, mais aucune des parties du corps du chef berber ou du cheval, ne sont modelées.

Voilà tout ce que je puis vous apprendre sur cette pierre, et je désire que cela suffise pour vous donner la curiosité de venir la voir vous-même, à Tizi-Ouzou, où je serai heureux de vous recevoir.

Agréez, etc.

WOLFF.

Nous plaçons en regard de cette communication, le dessin dont il s'agit. M. le commandant Hanoteau, dont on connaît les études sur les dialectes berbères, propose de lire et de traduire ainsi les caractères de notre épigraphe :

i ioukar (ou bien, iaktous)
annouren ifouled
mess is
« A Ioukar (ou à Ioukas) »
» Annouren rend hommage »
» à son maître. »

Sur l'initiatif Berber MES ou MIS, — Le mot *mess* correspond au mot *sid* (سيد) des Arabes, et s'emploie comme lui. En français, il peut se rendre, suivant les personnes qui s'en servent ou auxquelles il s'adresse, par *maître*, *sieur*, *seigneur*. *Mess i*, dans la bouche d'un esclave, se traduira par *mon maître*, dans celle d'un homme libre, par *monsieur* ou *monseigneur*, selon le degré de déférence qu'il voudra témoigner à qui il parle. On dit, en s'adressant à Dieu, *mess i*, mon seigneur, mon maître, ou *mess iner'*, notre seigneur, notre maître (comme en arabe ربي).

M. le docteur Barth (*Travels and discoveries in North and central Africa*, tome 1, ch. x, page 228), trompé sans doute par la similitude de consonnance du nom du Messie avec les mots *mess i* employés par les Imouchar' en parlant de Dieu, a pris ces mots pour le nom de Dieu, et a cru y voir un souvenir du christianisme. C'est une erreur, puisque *mess i* s'applique aussi bien à un homme qu'à Dieu, dont le nom, du reste, chez les Imouchar' musulmans est *iallah*; on dit : *goudair' iallah*, je glorifie Dieu..

Le mot *mess* se place devant les noms propres comme marque de respect; ainsi l'on dit : *mess Agmama*, *mess Amestan*, *mess Idrisa*, *mess*



Ibera, mess Intament, mess Goma, mess Ar'oumbelou, etc., c'est-à-dire *monsieur* ou *monseigneur*, *Agmama, Amestan, Idrisa, Ibera, Intament, Goma, Ar'oumbelou, etc.*

Ne peut-on pas voir dans ce mot *mess* la syllabe initiale de tous les noms propres de l'antiquité, tels que : *Massinissa, Micipsa* ou *Jess Ibsa, Massiva, etc.* ?

Deux hommes, qui ont habité longtemps chez les Imouchar', m'affirment avoir connu des gens se nommant *Ibsa, Ioua, Ezel, Egnés* ou *ignas*. L'apposition du mot *mess*, seigneur, avant ces noms, nous donne *mess Ibsa* ou *Micipsa, mess Ioua* ou *Massiva, mess Ezel* ou *Mascizel, mess Egnés* ou *Misagenes, Masgaba* ou *mess Gaba*, est aussi un nom répandu chez les Imouchar'. On retrouve donc encore chez ce peuple, non-seulement les noms propres usités dans l'antiquité, mais encore le même mot servant à indiquer le respect ou la déférence pour les personnes. Les noms que nous a transmis l'histoire sont naturellement ceux de personnages importants, ce qui explique pourquoi ils sont ordinairement précédés du mot *mess*.

Inissa ou *nissa*, servant à former *Massinissa*, ne paraît plus être en usage.

Cette catégorie de noms propres connus dans l'antiquité n'est pas la seule qu'on retrouve chez les Imouchar'. Parmi les noms que Corippus nous a laissés, ceux de *Mestan, Imestan, Arcan, Carcasen* ont une telle analogie avec les noms modernes de *Amestan* ou *Imestan, Arkeni, Akerkezan*, qu'il est difficile de ne pas croire à leur identité. Une des fractions des Touareg du Sud porte le nom de *Kel Kerkezan*, c'est-à-dire peuple de *Kerkezan*.

D'autres noms encore cités par Corippus, comme *Guenfan* ou *Oua infan, Guersan, etc.*, rentrent tout-à-fait dans le système de noms propres usité chez les Imouchar'. Mais les limites de cette notice ne nous permettent pas d'entrer dans de plus grands développements à ce sujet (1). — HANOTEAU. — *Grammaire kabile*.

SÉTIF. — M. B. Ghisolfi, de Sétif, vient d'adresser (4 novembre,) au Musée d'Alger, cinq lampes funéraires antiques, de celles dites

(1) L'initiatif dont M. le commandant Hanoteau vient de déterminer la signification, avait été traduit jusqu'ici par le mot *filis, enfant, etc.* Il semblait jouer dans la langue berbère, le même rôle que le terminatif *son* dans les noms anglais *Richardson, Robertson, etc.* Ce n'est pas l'opinion de notre honorable confrère, qui est un juge très-compétent dans la matière. — Note de la R.

lucernæ ; 19 médailles romaines impériales en bronze, de divers modules ; une médaille en argent de l'empereur Nerva ; une pièce africaine, grand bronze ; une ancienne monnaie arabe en argent connue sous le nom de *dirhem carré du Mahdi* ; une pièce arabe en verre ; un très-beau médaillon en bronze de Napoléon I^{er}, ayant au revers la couronne de fer de Lombardie, entourée de cette légende : *Napoléon, roi d'Italie, couronné à Milan, le 23 mai 1805* ; enfin, une pièce en argent à l'effigie de Louis XV. Ces divers objets ont été trouvés dans les environs de Sétif. M. B. Ghisolfi a joint à cet envoi un coquillage bivalve, pétrifié, recueilli au Mesloug, banlieue de Sétif, et des cristallisations gypseuses, provenant de l'Oued Souf, groupe d'oasis de notre Sahara oriental.

La plus grande des lampes funéraires offre, dans le champ, la représentation de l'animal fabuleux appelé griffon, auquel la mythologie attribuait la tête d'un aigle sur un corps de lion. Une autre présente une tête à barbe et à cheveux bouclés, ornée d'un diadème de perles. Au-dessous du menton apparaît le commencement d'un vêtement drapé, qui ressemble au haïk des indigènes. Les trois autres lampes n'offrent rien de particulier.

Parmi les médailles, on remarque une des divisions de l'as romain et une pièce à l'effigie de quelque roi numide. Le reste se compose de dix-huit monnaies impériales, toutes en bronze, sauf celle de Nerva, qui est en argent. Elles sont de différents modules et appartiennent à une série chronologique, qui commence à Domitien et finit à Claude le Gothique, étant comprise entre les années 81 et 270 de J.-C.

Nous rappellerons que M. B. Ghisolfi, à qui notre musée d'Alger est redevable de ces nouvelles et intéressantes acquisitions, lui a déjà donné, à diverses reprises, des antiquités très-curieuses provenant du même endroit.

IDICRA. — M. Joseph Roger revient sur ce nom antique, dont il croit retrouver la trace dans celui des Oulad *Idir* qui, selon lui, habitent la localité ; pour prouver qu'une tribu arabe a pu très bien emprunter sa désignation ethnique aux Romains, il allègue (*Zéramna*, 17 novembre) que le monument dit de Constantin, auprès de Constantine, est appelé *Soumma* par les indigènes ; ce qui, selon lui, vient de l'adjectif féminin *Summa* des Latins.

L'*Africain* a déjà répondu qu'une ruine romaine ou une cité antique différent, sous ce rapport, d'une tribu ; et que, s'il paraît assez

naturel qu'une appellation romaine se conserve sous la domination arabe aux endroits de la première catégorie, on ne comprendrait pas qu'une tribu arabe quittât sa dénomination nationale pour en emprunter une à un peuple étranger, et infidèle à son point de vue.

Il reste d'ailleurs à prouver l'existence des Oulad Idir, qui est contestée; autrement on s'exposerait à renouveler la célèbre polémique de la dent d'or.

Mais, en admettant même cette existence, il est plus naturel d'expliquer le mot *Soma* (et non *Soumma*) par la langue même de ceux qui l'emploient, et où il signifie une *tour* (صومع); c'est-à-dire le genre d'édifice dont les ruines de *Soma* donnent à peu près l'idée, au moins pour des indigènes, qui se contentent volontiers de désignations vagues quand il s'agit d'imposer un nom aux vestiges antiques.

PHILIPPEVILLE (Rusicada). — M. Latour vient de donner au Musée (6 octobre), le moulage en plâtre, fait par lui, d'une portion d'avant-bras gauche d'homme et d'une avant-main de cheval en bronze, trouvés à Philippeville; cette dernière, de dimension naturelle, est relevée; la première dépasse de moitié la grandeur ordinaire. Ces fragments d'une bonne exécution, proviennent donc de statues différentes. La main porte deux anneaux sur le cachet desquels est gravée une ligne ondulée, qui paraît représenter un serpent. Celui qui, selon l'usage, figure au 4^e doigt, est l'*annulus*; la bague qui se trouve à la première phalange de l'index est connue sous le nom de *Condaliūm*. Les commentateurs croient qu'il était porté par les esclaves; et ils citent, à l'appui de leur opinion, deux statues du Vatican représentant des acteurs comiques dont l'un est évidemment un esclave, d'après eux. La main moulée par M. Latour, a le pouce, l'index et le doigt suivant écartés et étendus; les deux autres doigts, plus rapprochés l'un de l'autre, sont repliés en dessous.

Nous regrettons de ne pas connaître les circonstances de la découverte et le lieu précis de Rusicada où elle a été faite. Ces renseignements auraient fourni peut-être quelque utile donnée pour ou contre l'opinion émise par les archéologues sur la signification du *Condaliūm*.

CONSTANTINE. — M. Ch. Dolly a publié dans l'*Indépendant* (n^o du 9 août dernier), une intéressante épitaphe arabe, qu'il tenait du cadî Sid Ahmed ben Djelloul, lequel en possédait une copie faite

en 1791, sur l'original (détruit, depuis lors), dans l'ancienne mosquée de la Casba. En voici le texte et la traduction, d'après M. Dolly :

هذا مشهد العبد الفقير لرحمة مولاه الهادي لحكمه ورضاه مولانا ابي اسحاق ابراهيم ابن امير المؤمنين ابي العباس احمد ابن ساداتنا وموالينا الامراء الراشدين ايدهم الله واعزهم للاسلام والمسلمين توفى عشية الجمعة الثامن شهر المحرم عام ثلاثة وتسعين وسبعماية

« Ceci est le tombeau du serviteur de Dieu, qui aspire à la miséricorde de son souverain maître, qui va par la droite voie au devant de son jugement et s'en déclare par avance satisfait.

« Notre maître, Abou Ishak Ibrahim, fils du commandeur des croyants, Abou'labbas Ahmed, fils de nos seigneurs et souverains Emirs justes, que Dieu les aide et les fortifie pour la gloire de l'Islam, ainsi que les musulmans.

« Il est mort dans la soirée de vendredi 8^e jour du mois de moharrem de l'année 793. » (5 décembre 1390).

Dans la copie donnée par l'*Indépendant* (9 août dernier), on trouve à la première ligne الرحمة que nous avons pris la liberté de remplacer par لرحمة exigé par le sens et la grammaire. C'était sans doute une faute d'impression ; il y a encore quelques autres irrégularités de même nature, dont nous n'avons cru devoir rectifier que celles qui sont évidentes.

L'année 793 ayant commencé le 8 décembre 1390, le 8 de moharrem répond au 15 décembre et non au 5; le typographe a oublié probablement le chiffre 1 qui devait précéder le chiffre 5.

Comme il nous semble que la traduction de M. Dolly ne rend pas le sens avec une exactitude suffisante, nous proposerons celle-ci, qui est due à M. Bresnier :

« Ceci est la pierre tumulaire de celui qui aspire à la miséricorde de son seigneur, — de celui qui dirige dans la voie de l'obéissance aux décrets et aux volontés divines — notre seigneur Abou Ishak Ibrahim, fils du souverain des croyants Abou'l Abbas Ahmed, fils de nos seigneurs et maîtres, les souverains orthodoxes, que Dieu leur maintienne sa protection, qu'il élève leur gloire dans l'Islamisme et qu'il protège les musulmans !

« Il mourut le soir du vendredi 8 du mois de moharrem de l'année 793. » (de l'Hégire)

M. Dolly accompagne cette très-intéressante épitaphe, dont on lui doit la connaissance, d'un petit commentaire historique ; les éléments en sont empruntés à l'histoire des Berbers par Ebn Khaldoun, cette mine précieuse et inépuisable pour quiconque veut se livrer à l'étude des annales africaines.

LES CANONS D'ALGER. — M. de Rougemont nous adresse la note suivante, relative à un article inséré dans le dernier numéro, p. 65.

« M. le docteur Hussey, auquel je communique très-régulièrement la *Revue africaine*, m'a dit avoir vu à Alger, même, quelques canons qui portent les noms de Verbruggen et Enchusa ; il ajoute que ce dernier nom est le nom latinisé de la petite ville d'Enchufen, en Hollande, où il y avait des fonderies de canons. »

TÉNÈS. (*Cartenna*). — Au moment de mettre sous presse, M. le lieutenant Boucheseiche nous communique une dixième inscription trouvée en même temps que celles que nous avons données ci-avant, page 145 et suivantes ; voici la copie qu'il en a faite :

N° 10.

D M

C. DOMITIO SE

VERO MIL

LEG XXII PR PF

SNIVS STIFL ORI

STIP XIII

VIXIT ANN XXXX

T F I

H F C

Ce monument funéraire est consacré à Caius Domitius Severus, soldat de la légion 22^e primigène, pieuse, fidèle ; lequel a servi 13 ans et en a vécu 40. Par testament, il a ordonné la construction de son tombeau, disposition dont son héritier a assuré l'exécution. Car les sigles T. F. I, et H. F. C, représentent les formules *Testamento fieri jussit* et *Heres faciendum curavit*.

M. le lieutenant Boucheseiche affirme l'exactitude de la 5^e ligne, où nous soupçonnons quelque erreur graphique. Ceci nous fait

éprouver de nouveau le regret de ne pas avoir sous les yeux une épreuve d'estampage qui mettrait sans doute fin à toute incertitude.

M. le lieutenant Boucheseiche nous a fait voir une cinquantaine de médailles qu'il a recueillies dans les fouilles qui ont amené la découverte des dix épigraphes ; celles en bronze sont de tous les modules et appartiennent chronologiquement au haut et au bas Empire ; nous y avons remarqué un petit bronze de Juba II, ayant un éléphant au revers.

Pour tous les articles non signés.

Le Président,

A. BERBRUGGER.

POUR PARAÎTRE INCESSAMMENT :

ÉTUDES CRITIQUES

SUR LA

DOMINATION TURQUE EN ALGÉRIE.

1^{re} Partie : *Le Pignon d'Alger.*

2^e Partie : *La Jenina.*

3^e Partie : *La Casba.*

Par M. A. BERBRUGGER.

La première partie, dont les dernières feuilles sont sous presse, sera mise en vente très-prochainement.